

La SNCF invite les lycéens à réviser leur trajet



La SNCF invite les lycéens à réviser leur trajet

La SNCF reconduit son dispositif Spécial Exams, du 17 au 24 juin 2019, pour la période du Baccalauréat. En coopération avec le ministère de l'Éducation Nationale et les rectorats, ce dispositif a un objectif : être aux côtés des candidats pour leur permettre de se rendre sereinement sur leur lieu d'examen.

Le dispositif Spécial Exams

Durant cette période, la SNCF met en place une vigilance accrue des trains acheminant des candidats. Un contact est pris, chaque matin, entre la SNCF et les rectorats pour faire le point sur la situation du réseau et signaler des étudiants en difficulté d'acheminement pour faciliter leur acceptation dans les centres d'examens. L'accès à la salle d'examen reste soumis à l'approbation des responsables des centres.

Les candidats sont invités à anticiper et préparer leur itinéraire, en vérifiant la circulation des trains, sur le site internet TER ou sur l'application SNCF. Les jours d'examen, une attention particulière est portée aux candidats pour les acheminer vers leur lieu d'examen. En cas de perturbation (suppression ou retard), ils doivent se présenter aux agents SNCF présents en gare ou à bord.

POUR RESTER INFORMÉ



Sur le web

SITE TER OCCITANIE

<https://www.ter.sncf.com/occitanie>



Par téléphone

Info trafic TER Occitanie 0 800 31 31 31



Sur mobile

Téléchargez l'application SNCF et restez informés en temps réel



Sur Twitter

[@TER_Occitanie](https://twitter.com/TER_Occitanie)